



Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

C'est dans un contexte marqué par une incertitude importante sur le budget alloué à l'Éducation Nationale et la politique menée que l'Éducation Nationale accueille madame Borne comme cinquième ministre en l'espace d'un an. Les personnels restent en attente d'engagements forts pour améliorer leurs conditions de travail, bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle et d'une réelle revalorisation salariale.

La FSU/CGT éducation s'opposera à toute mesure dégradant les conditions de travail et toute mesure de régression sociale et salariale, en particulier la suppression de 4000 postes, les fermetures de classes, les 3 jours de carence pour la Fonction Publique, la baisse de la rémunération lors d'un arrêt maladie ou encore la poursuite du gel du point d'indice promis par le budget rejeté. De plus, ces mesures seraient discriminatoires, la Fonction Publique comprend en effet en moyenne 63 % de femmes, et par conséquent, ces mesures accentueraient encore un peu plus les inégalités salariales entre hommes et femmes.

La décision du Conseil Départemental de suspendre certaines dotations, notamment les crédits alloués aux projets pédagogiques, pendant les congés, est un très mauvais signal et nourrit de nombreuses inquiétudes. Une nouvelle fois cela met les personnels, engagés dans des projets, dans des conditions de travail stressantes et dégradées.

L'École est à un point de bascule et la crise d'attractivité sur tous les métiers dans l'Éducation Nationale est ancrée, elle a d'ores et déjà des conséquences concrètes : absences de professeur·es non remplacé·es, fort sentiment de dévalorisation, manque de reconnaissance, alimenté à la fois par les discours politiques et médiatiques négatifs, sentiment croissant d'une perte de sens. Cette analyse est confortée par le contenu du dernier rapport sur la Fonction Publique de France Stratégie publié le 9 décembre 2024. Pour relever le défi de l'attractivité, les rapporteur·es recommandent d'agir sur les rémunérations, les carrières et les conditions de travail, tout en valorisant les principes de la Fonction Publique au service de l'intérêt général : pour la FSU/CGT Éduc'action, les actes doivent suivre !

En effet, chacun·e mesure à quel point l'essence même de la Fonction Publique est en train d'être modifiée, Ce sont leurs convictions et le sens de l'intérêt général qui animent les fonctionnaires, ils et elles ne doivent pas être les boucs-émissaires d'une politique absurde du ruissellement !

Au collège, les groupes de niveau participent à la désorganisation et à la dégradation des conditions de travail. Du fait des difficultés d'organisation, ils n'ont pas été véritablement mis en place ou seulement partiellement dans bon nombre de collèges. Sans plus-value pour les élèves, les personnels y restent massivement opposés : il serait temps d'entendre l'expertise des agent·es de terrain en mettant fin à ce dispositif et en allégeant significativement le nombre d'élèves dans toutes les classes.

Depuis quelques mois des associations et des collectifs de parents se revendiquant plus ou moins ouvertement de l'extrême droite comme Parents Vigilants mènent campagne contre le projet de programme d'enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). Ils remettent en cause ouvertement l'obligation de la mise en œuvre de cette éducation à l'école, l'intérêt de celle-ci et le programme en cours de publication sur la base de mensonges et d'une vision rétrograde de l'École et de la famille. La FSU/CGT Éduc'action demande que les chef·fes de service soutiennent et protègent sans ambiguïté les personnels attaqués sur cette question. Sur ce sujet, comme sur d'autres, l'École ne doit jamais reculer face aux réactionnaires et à l'extrême droite.

Par ailleurs, le drame qui a frappé les habitant·es de Mayotte est un concentré des injustices et des dérèglements de notre monde. Émue et en colère, la FSU/CGT Éduc'action est plus que jamais déterminée à mener les combats pour la justice sociale et environnementale, ce qui passe en particulier par des services publics renforcés, notamment avec une École accueillant tous et toutes les enfants. Nous pouvons ainsi prendre la mesure de ce que le sous-investissement dans les services publics et l'abandon à leur sort de populations entières induit de fragilisation de toute la société.

Concernant la santé des personnels et des élèves, l'amiante est un sujet porté depuis de nombreuses années par le CHSCT79, puis la F3SCT79. En effet, tous les bâtiments construits avant 1997 sont susceptibles d'en contenir sous différentes formes. Elle peut provoquer plusieurs maladies graves et mortelles selon le Haut Conseil de la Santé Publique. Les premiers résultats de l'enquête ministérielle présentés en décembre 2024 sont extrêmement préoccupants. En 2024, entre 82 et 85 % des bâtiments scolaires sont potentiellement concernés par la présence d'amiante car construits avant 1997. Parmi ces bâtiments, autour de 70 % contiennent des matériaux amiantés et seuls 50 % des établissements indiquent posséder un Document Technique Amiante (DTA) dans leurs murs, dont une grande partie n'est pas mise à jour. Encore plus inquiétant, cette enquête montre une nouvelle fois que de nombreux bâtiments scolaires contiennent des matériaux amiantés dégradés, sans qu'aucune mesure corrective ne soit mise en œuvre. Les bâtiments vieillissent, les matériaux de construction se dégradent et le risque d'exposition passive et accidentelle s'accroît pour tous les usagers et toutes les usagères. Il est donc impératif que chaque établissement scolaire mette à jour son DTA, cela faciliterait le retrait des matériaux amiantés qui constitue le seul moyen de prévenir le risque d'exposition, comme le rappelle l'Assurance maladie.

En ce qui concerne les AESH, ces personnels continuent de souffrir dans leur travail, de plus en plus précarisés avec la multiplication des accompagnements, la mobilité accrue en raison de l'élargissement des PIAL, bientôt PAS et le manque cruel de personnel. Bientôt 20 ans que la loi pour l'égalité des droits et des chances a été mise en place mais malheureusement aucun budget à la hauteur des enjeux ni aucune amélioration pour les accompagnant·es qui pourtant jouent un rôle majeur dans cette inclusion. La FSU/CGT Éduc'action exige à nouveau que soient mises en place les préconisations du CHSCT79, rendues à la suite des visites.

Plus largement, les observations aux RSST concernent majoritairement les risques psychosociaux. Les préconisations émises à la suite des visites, de même que les avis votés en instance doivent être mis en application au plus vite. La FSU/CGT Éduc'action enjoint les personnels à se saisir des outils de prévention des risques (RSST, DUER) et déplore le manque d'efficacité de l'Institution en matière de prévention et d'accompagnement des personnels.

C'est pourquoi, Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, les représentant·es de la FSU/CGT Éduc'action, vous rappellent à vos obligations réglementaires de protéger la santé des personnels et d'assurer leur sécurité.